



**MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Dirco Info n°2023-003

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Limoges, le 20 janvier 2023

**A20 – TRAVERSE DE LIMOGES  
Fermeture de l'Autoroute A20  
entre les échangeurs n°35 « Feytiat » et n°30 « Limoges-Nord »**

**NUITS du 23 au 25 janvier 2023**

L'État - La Direction Interdépartementale des Routes Centre-Ouest (DIR Centre-Ouest) vous informe de la fermeture à la circulation de l'autoroute A20 dans la traversée de Limoges, entre les échangeurs n°33 "Limoges-Centre" et n°30 "Limoges-Nord" dans les deux sens de circulation **les nuits du lundi 23 au mercredi 25 janvier 2023 de 20h à 6h environ**. Les bretelles d'entrée 31 sens Paris -province et 35,34 et 33 sens province -Paris seront fermées de 19h à 7h.

Ces fermetures interviennent dans le cadre de travaux réalisés par Limoges-Métropole, sur le pont métallique franchissant l'autoroute A20 qui reliera le quartier de la Bastide à celui de Puy Ponchet. Divers travaux d'entretien de l'autoroute seront également réalisés par la DIRCO lors de cette même fermeture.

Des déviations seront mises en place :

– **les usagers en direction du Sud** (sens Paris – province) devront sortir de l'autoroute à l'échangeur n°30 "Limoges-Nord", emprunter le boulevard Robert Schuman, l'avenue Louis Armand, l'avenue Jean Monnet (RD250), l'avenue Benoît Frachon (RD250), la route du Palais (RD29) pour rejoindre l'autoroute A20 par la bretelle d'entrée de l'échangeur n°33 « Limoges Centre ».

– **les usagers locaux en direction du Nord** (sens province – Paris) devront sortir de l'autoroute à l'échangeur n°35 "Feytiat", emprunter la route de Feytiat (RD979), l'avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny (RD941), le quai Louis Goujard (RN520), Rue du Port du Naveix (RN520), la route du Palais (RD29), l'avenue Benoît Frachon (RD250), l'avenue Jean Monnet (RD250), le Boulevard Robert Schuman, pour rejoindre l'autoroute A20 par la bretelle d'entrée de l'échangeur n°30 « Limoges-Nord ».

Des déviations locales compléteront le dispositif pour les fermetures de bretelles.

En cette période de viabilité hivernale, ces fermetures peuvent être annulées sans préavis si les conditions ou les prévisions météorologiques le nécessitent.

*Les usagers sont invités à la plus grande prudence sur l'itinéraire de déviation pour leur propre sécurité et celle des riverains. Il est notamment rappelé la nécessité de respecter la signalisation temporaire et les limitations de vitesse mises en place.*

*Information usagers : [www.dirco.info](http://www.dirco.info)*

## **Direction Interdépartementale des Routes Centre-Ouest**

Service qualité et relations avec les usagers  
22, rue des Pénitents blancs - 87 032 Limoges cedex  
Tél. : 33 (0) 5 87 50 60 22  
[www.dirco.info](http://www.dirco.info)

[mruc.sqrु.dirco@developpement-durable.gouv.fr](mailto:mruc.sqrु.dirco@developpement-durable.gouv.fr)